

**Avis rendu au collège communal en vertu de l'article L1124-40 du Code de la
démocratie locale et de la décentralisation**

Avis n° 20-2024

Caractéristiques du dossier

Intitulé : Marché public de services-repas scolaires 2024-2025 et 2025-2026-cahier spécial de charges, conditions et mode de passation, montant estimé

Date de réception du dossier par le directeur financier : 29 février 2024

Avis en urgence : non

Date limite de remise d'avis : 13 mars 2024

Date du présent avis : 29 février 2024

Incidence financière : Dépense ordinaire

Montant : estimation 118.439,99 euros TVAC

Projet de décision

D'approuver le cahier spécial de charges, les conditions et mode de passation, le montant estimé pour le marché de services-repas scolaires 2024-2025 et 2025-2026

Avis

Le projet de décision susvisé n'appelle aucune remarque quant à sa légalité.

La loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics est d'application. Le marché est passé par procédure négociée sans publication préalable avec consultation de plusieurs prestataires. Le marché consiste en un marché à bordereau de prix. L'offre économiquement la plus avantageuse en se fondant sur le meilleur rapport qualité-prix est choisie. Des critères d'attribution sont prévus.

Le cautionnement est demandé.

Le crédit budgétaire pour 2024 au budget à l'article 7221/12423 s'élève à 56.000,00 euros. Le crédit devra être ajusté en modification budgétaire n°1.

Les situations sociales, fiscales et juridiques seront vérifiées via Digiflow.

Le dossier complet doit être transmis aux autorités de tutelle.

